

Tarifs en vigueur soins externes secteur public

Code	LIBELLE	Montant
AMI*	Soins infirmiers	3,15 €
AMO*	Acte d'orthophonie	2,60 €
AMY*	Acte d'orthoptie	2,60 €
APC	Avis ponctuel de consultant pour une consultation (médecin spécialiste)	60,00 €
APE	Administration de produits, prestations et spécialités pharmaceutiques	14,30 €
APU	Avis ponctuel de consultant de professeur	74,00 €
APY	Avis ponctuel de consultant pour une consultation d'un gériatre, psychiatre, neuropsychiatre ou d'un neurologue	67,50 €
B	Acte de biologie	0,25 €
G	Consultation de généraliste	30,00 €
CNP	Consultation Neurologue	52,00 €
CS	Consultation Spécialiste	26,50 €
CSC	Consultation de médecin spécialiste en pathologie cardio-vasculaire	47,73 €
CSF	Consultation de Sage Femme	23,00 €
CSM	Consultation de Sortie Maternité	46,00 €
COD	Consultation Obligatoire de l'enfant de moins de 6 ans (généraliste)	35,00 €
COB	Consultation Obligatoire de l'enfant à partir de 6 ans (généraliste)	30,00 €
COG	Consultation Obligatoire de l'enfant à partir de 6 ans (pédiatre)	31,50 €
COK	Consultation Obligatoire de l'enfant entre 2 et 6 ans (pédiatre)	35,00 €
COH	Consultation Obligatoire de l'enfant de moins de 2 ans (pédiatre)	50,00 €
COE	Consultation obligatoire de l'enfant	60,00 €
CEH	Consultation de suivi de l'enfant de -2 ans (pédiatre)	40,00 €
CEK	Consultation de suivi de l'enfant de 2 à 6 ans (pédiatre)	35,00 €
CEG	Consultation de suivi de l'enfant à partir de 6 ans (pédiatre)	31,50 €
CSGYN	Consultation spécialiste gynécologie	35,00 €
CSGER	Consultation gériatres	37,00 €
EPH	Enfant Pathologie Handicap	60,00 €
SF*	Acte de Sage-femme	3,20 €
BHN*	Acte biologie hors nomenclature	0,27 €

*acte soumis à coefficient

Les majorations

Code	Libellé	Montant
MCC	Majoration coordination cardiologue	4,77 €
MCS	Majoration de coordination	5,00 €
MCG	Majoration de coordination généraliste	5,00 €
MSF	Majoration consultation sage femme	2,00 €
MCSN	Majoration neurologue	5,00 €
MEG	Majoration enfant de moins de 6 ans pour médecin généraliste	5,00 €
MN	Majoration nuit (de 20H à 00H et de 6H à 8H) pour généralistes sages femmes et pédiatres	35,00 €
MM	Majoration milieu de nuit (de 0H à 6H) pour généralistes sages femmes et pédiatres	40,00 €
MOP	Majoration pour patients de plus de 80 ans	5,00 €
MAD	Majoration dimanche et jour férié pour medecins	19,06 €
MADSF	Majoration dimanche et jour férié pour les sages femmes	21,00 €
MADINF	Majoration dimanche et jour férié pour les infirmiers	8,50 €
MAN	Majoration nuit pour specialistes (20H00 - 08H00)	25,15 €

Les forfaits

Code	Libellé	Montant
ATU	Accueil et traitement des urgences gynecologiques	28,68 €
SE1	Forfait sécurité environnement1	85,93 €
SE2	Forfait sécurité environnement2	68,76 €
SE3	Forfait sécurité environnement3	45,82 €
SE4	Forfait sécurité environnement4	22,91 €
SE5	Forfait sécurité environnement5	150,63 €
SE6	Forfait sécurité environnement6	310,30 €
SE7	Forfait sécurité environnement7	117,17 €
SE8	Forfait sécurité environnement8	390,16 €
FSD	Forfait sécurité dermatologie	45,00 €
APE	Forfait pour administration de produits pharmaceutiques	14,30 €

Les forfaits techniques scanner

Nombre d'actes effectués dans l'année par l'appareil	Lettre clé et libellé	Montant
Jusqu'à 6700 Actes	FTN (forfait technique normal)	91,71 €
de 6701 à 11000	FTR (forfait technique réduit)	60,00 €
de 11001 à 13000	FTR (forfait technique réduit)	52,08 €
> à 13001	FTR (forfait technique réduit)	36,34 €

Les forfaits techniques TEP SCAN

	Lettre clé et libellé	Montant
	Forfait technique normal	920
	Forfait technique réduit	467€50

Les forfaits techniques IRM

Nombre d'actes effectués dans l'année par l'appareil	Lettre clé et libellé	Montant
Jusqu'à 4750 Actes	Forfait technique normal	158,21
de 4751 à 8000	Forfait technique réduit	73,94 €
de 8001 à 11000	Forfait technique réduit	59,53 €

Facturation des urgences externes

Code	Libellé	Montant
FU0	Forfait âge 0-4 mois	51,40 €
FU1	Forfait âge 4 mois-15 ans	30,10 €
FU2	Forfait âge 16-44 ans	35,20 €
FU3	Forfait âge 45-74 ans	41,11 €
FU4	Forfait âge à partir de 75 ans	49,27 €
SUN	Majoration nuit 22h à 8h	40,08 €
SUF	Majoration samedi après-midi, dimanche, jour férié et soir de 20h à 22h	10,62 €
SUM	Supplément ambulance, pompier, hélicoptère	12,66 €
SU2	Supplément CCMU2	14,53 €
SU3	Supplément CCMU 3/4/5	19,38 €
SUB	Supplément biologie 0-15 ans	43,75 €
SB2	Supplément biologie 16-44 ans	53,00 €
SB3	Supplément biologie à partir de 45 ans	55,25 €
SIM	Supplément imagerie conventionnelle	34,66 €
SIC	Supplément imagerie en coupe	54,54 €
SSN	Majoration imagerie de 20h à 8h	25,15 €
SSF	Majoration imagerie dimanche et jour férié	19,06 €
SAS	Supplément avis spécialiste	31,50 €
SSN	Majoration avis spécialiste de 20h à 8h	25,15 €
SSF	Majoration avis spécialiste dimanche et jour férié	19,06 €
FPU	Forfait patient urgence - Forfait plein	23,00 €
FPV	Forfait patient urgence - Forfait minoré	9,96 €
FPX	Forfait patient urgence - Forfait nominal en cas d'exonération	23,00 €
FPL	Forfait patient urgence - Forfait plein sous régime Alsace Moselle	23,00 €
FPM	Forfait patient urgence - Forfait minoré sous régime Alsace Moselle	9,96 €
CFU	Complément forfait urgence minoré	13,04 €
PE1	Etat Clinique Ped	27,63 €
PE2	Etat Clinique Ped	12,66 €

Tarifs d'hospitalisation

Tarif en vigueur

DMT	Codes tarifaires	SERVICE	PRIX DE JOURNEE	TICKET MODERATEUR
210	03	MEDECINE GERIATRIE, ADDICTOLOGIE, DOULEURS CHRONIQUES	1 201,93 €	240,39 €
216	11	MEDECINE AUTRES	1 244,13 €	248,83 €
229	48	BILAN PEDIATRIQUE AMBULATOIRE - GHS INTERMEDIAIRE	586,99 €	117,40 €
232	20	SPECIALITES COUTEUSES	2 067,54 €	413,51 €
233	26	SPECIALITES TRES COUTEUSES - REA	2 995,77 €	599,15 €
234	12	CHIRURGIE	1 612,46 €	322,49 €
213	04	HOPITAL DE JOUR MEDECINE GERIATRIE, ADDICTOLOGIE, DOULEURS CHRONIQUES	950,87 €	190,17 €
228	50	HOPITAL DE JOUR MEDECINE AUTRES	1 173,98 €	234,80 €
239	90	HOPITAL DE JOUR CHIRURGIE	1 379,70 €	275,94 €
240	23	OBSTETRIQUE	1 392,81 €	278,56 €
244	24	OBSTETRIQUE- AMBU	1 341,41 €	268,28 €
245	25	NEONATOLOGIE	1 100,27 €	220,05 €
256	53	SEANCE CHIMIOThERAPIE	1 260,99 €	252,20 €
275	27	AUTRES SEANCES	1 052,18 €	210,44 €
370	70	HOSPITALISATION A DOMICILE	468,63 €	93,73 €

	FORFAIT JOURNALIER	23 €	
	PASF	24 €	
	CHAMBRE PARTICULIERE	70 €	
	NUITEE ACCOMPAGNANT MATERNITE	20 €	
309	ORTH. INSTRUMENTALE	754,49 €	
309	ORTH. R.U.	353,64 €	

Arrêté du 30 mai 2018

"Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins."